

COLLECTION DE L'UMR DE DROIT COMPARÉ DE PARIS  
Volume 34

**L'EXPERTISE  
DU HAUT CONSEIL DES BIOTECHNOLOGIES :  
UN FACILITATEUR DU DIALOGUE  
SCIENCES/SOCIÉTÉ ?**

*Sous la direction  
d'Adélie POMADE*



**SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE**

À l'heure de la montée en puissance des controverses scientifiques autour des organismes génétiquement modifiés, une demande sociétale de dialogue et de transparence s'accroît, laissant entrevoir à l'avenir une diffusion des connaissances et un partage des savoirs sans précédent.

L'expertise du Haut Conseil des Biotechnologies, composé de l'avis de son Comité scientifique et de la recommandation de son Comité économique, éthique et social, rend compte, semble-t-il, d'une nouvelle forme de coopération sciences/société permettant de faciliter, fluidifier et enrichir un dialogue parfois compliqué.

L'expertise du Haut Conseil des Biotechnologies peut-elle être perçue comme un facilitateur du dialogue entre les sciences et la société ? C'est autour de cette question que des chercheurs, professeurs, praticiens et représentants de l'autorité publique se sont réunis le 14 septembre 2012, apportant leurs connaissances et leur expérience sur des thèmes aussi divers que complémentaires : savoirs profanes et savoirs experts, association des parties prenantes et du public à l'expertise, contours et méthode de l'expertise singulière réalisée par le Haut Conseil des Biotechnologies, réception de cette expertise inédite par les autorités publiques nationale et européenne...

Cet ouvrage rassemble les contributions présentées lors du colloque organisé par l'UMR de droit comparé de Paris dans le cadre de l'AIR Sciences de la communication, financé par l'Institut des sciences de la communication du CNRS, intitulée « Les rapports entre sciences, techniques et société : le cas des OGM et du HCB ».

Couverture : *Photographie de Adèle POMADE.*



9 782365 170291

I.S.B.N. : 978-2-36517-029-1

30 €